Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Gnubiotics Sciences Sàrl (Gnubiotics Sciences LLC), précédemment à **Monthey**, CHE-241.007.584 (FOSC du 24.03.2017, p. 0/3425395). Statuts modifiés le 31 mai 2018. Siège transféré à **Epalinges**. Nouvelle adresse: Route de la Corniche 4, c/o Biopôle SA, Startlbab, Secteur Croisettes - Bâtiment SC-A, 1066 Epalinges. Augmentation du capital social. Nouveau capital social: CHF 100'000, divisé en 1'000 parts sociales de CHF 100. Adesokan Adeyemi Adedoyin est désormais titulaire de 450 parts sociales de CHF 100, D'Orey Velasco Horta e Costa Bernardo Maria de 135 parts de CHF 100, Kunz Jean-Philippe Roland de 315 parts de CHF 100, et Laube Richard Thomas de 100 parts de CHF 100. Augmentation du capital social par compensation de créances d'un montant de CHF 1'089'901.30; en contrepartie, il est remis 67 parts de CHF 100. Nouveau capital social: CHF 106'700, divisé en 1'067 parts sociales de CHF 100. Laube Richard Thomas est désormais titulaire de 134 parts de CHF 100. Nouvel associé sans signature: Igrejas Horta e Costa Bernardo Maria, du Portugal, à Lisbonne (Portugal), avec 33 parts de CHF 100. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 31 mai 2018 et bilan au 1er janvier 2018, présentant des actifs de CHF 1'615'567 et des passifs envers les tiers de CHF 1'342'555, soit un actif net de CHF 273'012, contre attribution aux associés de 10'670'000 actions de CHF 0.01. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison de commerce: **Gnubiotics Sciences SA (Gnubiotics Sciences Ltd)**. Capital-actions entièrement libéré: CHF 106'700, divisé en 10'670'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Les statuts ne dérogent plus à la loi quant aux modalités du transfert des parts sociales. Communications aux actionnaires: par courriel. Igrejas Horta e Costa Bernardo Maria, inscrit sans signature, n'est plus associé. Adesokan Adeyemi Adedoyin, nommé président, D'Orey Velasco Horta e Costa Bernardo Maria, Kunz Jean-Philippe Roland, et Laube Richard Thomas, qui ne sont plus associés-gérants, sont nommés administrateurs et continuent de signer collectivement à deux. Augmentation ordinaire du capital-actions par compensation de créances d'un montant de CHF 2'667'818.10; en contrepartie, il est remis 1'640'000 actions de CHF 0.01 Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 123'100, divisé en 12'310'000 actions nominatives de CHF 0.01, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts.

Registre journalier no 11513 du 26.06.2018 / CHE-241.007.584 / 04330607